

## Cri 2001 : UNE PASSERELLE POUR LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DE DROIT

La rentrée citoyenne 2012 du Cercle de réflexion et d'information pour la consolidation de la démocratie (CRI 2002) a eu lieu hier au siège de l'association sous le sceau de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Cri 2002 veut contribuer à l'identification des fronts fragiles qui doivent être consolidés sur le chemin de la démocratie et de la décentralisation. Le cercle entend réfléchir aux thèmes, études, recherches à mener pour contribuer au retour à l'ordre constitutionnel, à la paix à la sécurité et au recouvrement du nord. Tout cela à la lumière des axes stratégiques consignés dans le plan triennal 2010-2012 qui placent le citoyen au cœur du processus de démocratisation et de décentralisation.

Au cours de la cérémonie, la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et une note sur CRI 2002 ont été distribuées aux participants. Cette note retrace les grandes actions de l'association comme l'organisation de débats avec les partis politiques, le lancement de l'espace d'expression citoyenne à la télévision nationale, la formation sur les textes de la décentra-

lisation et la conception, l'élaboration et la mise à disposition de modules de formation sur les textes dédiés aux pionniers, aux chefs de villages et de quartiers.

Dans son intervention, le président de CRI 2002, le Dr Abdoulaye Sall a fait la genèse de la création de l'association. Il a rappelé qu'en 1997, le pays avait connu une crise politique majeure avec le ratage des élections législatives d'avril de cette année. Les initiateurs du Cercle de réflexion et d'information pour la consolidation de la démocratie voulaient contribuer à amener la classe politique à dépasser la crise et à se consacrer à la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit en prônant l'apaisement politique.

Il fallait donc poursuivre la construction démocratique afin de s'attaquer aux grands enjeux et aux défis. Abdoulaye Sall soutient l'idée de travailler à une éducation à la citoyenneté. CRI 2002 se considère comme une institution de participation.

Son plan triennal 2010-2012 utilise la sensibilisation et l'information pour nous inviter à nous interroger sur le type d'éducation à privilégier, sur la place à accor-

der à la tradition, à l'école moderne ou encore à l'éducation à la citoyenneté. Nous devons examiner les passerelles à établir entre les citoyens et l'Etat, le rôle des intellectuels, notamment. Abdoulaye Sall rappelle que CRI 2002 avait attiré l'attention sur la place à accorder aux autorités traditionnelles. Il faut aujourd'hui poursuivre sur cette voie en soulignant la nécessité d'une plus grande compréhension de la démocratie, de son concept, des élections, des notions d'Etat, de souveraineté. N'est-il pas temps de s'interroger sur le sens de la désaffection des urnes ? Quelle légitimité pour des élus si moins de 15 % des inscrits prennent part au scrutin ?

Le président de CRI 2002 estime absolument nécessaire de prioriser la gouvernance. Il faut donc, comme le font les Asiatiques, gouverner avec les politiques mais administrer avec les compétences.

Cri 2002 appelle à la ratification et à la vulgarisation de la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

A. LAM

Jeudi 7 juin 2012